

CLUB MUNICIPAL OMNISPORT

Saison 11/12



Adultes

Chère adhérente, cher adhérent,

Afin d'être en conformité avec la nouvelle loi régissant les activités physiques et sportives, chaque adhérent doit être en mesure de présenter:

- un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- une attestation d'assurance personnelle
- **pour les nouveaux adhérents, un justificatif de domicile**

En cas de non présentation de ces pièces, une décharge sera demandée à l'adhérent.

Activités et horaires

Lundi de 15h à 16h30 : Danse – *Salle Georges Brassens*
de 19h15 à 20h : Gym d'entretien – *Salle polyvalente*
Danse – *Salle Georges Brassens*
De 20h à 21h : Badminton – *salle polyvalente*

Mardi de 9h à 10h : Gym douce – *Salle polyvalente*
de 19h15 à 20h : Karaté fitness – *Salle polyvalente*
Initiation Roller - *Salle polyvalente*
de 20h à 21h : Hockey Roller – *Salle polyvalente*

Mercredi de 18h00 à 19h : Sports de raquette famille – *Salle polyvalente*
de 19h15 à 20h : Gym d'entretien – *Salle polyvalente*

Jeudi de 9h à 10h : Gym douce – *Salle polyvalente*
de 19h à 20h : Badminton – *Salle polyvalente*
Danse – *Salle Georges Brassens*

Vendredi de 10h à 11h : Stretching - *Salle Georges Brassens*
de 19h15 à 20h : Gym d'entretien – *Salle polyvalente*
Danse – *Salle Georges Brassens*

Musculation:

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 10h00 à 11h30
Tous les soirs à partir de 17h00

Tarifs: Chèque à l'ordre du « Trésor public »

Résident	Couple	Extérieur commune : individuel	couple
92 euros	143 euros	165 euros	290 euros

RAPPEL: La cotisation demandée en début de saison n'est pas une licence mais un droit d'entrée au Club Municipal Omnisport.

Les horaires peuvent être modifiés dans le cas d'une indisponibilité de salle ou d'un éducateur. Consultez régulièrement le panneau d'affichage.